Martigny, jeudi 31 octobre 1940. 80me année No 127.

LE CONFÉDÉRÉ

Sion

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

Paraissant à Martigny, les lundi, mercredi et vendredi

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . Fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 12.50
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 58
ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse

TÉLÉPHONES :

RÉDACTION 61.031
ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, ANNONCES MARTIGNY 61.031
PUBLICITAS S. A., SION 236

Annonces (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
Réclames (le mm.) CANTON : 20 ct ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
Compte de Chèques postaux II c 485, Sion

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Pour la défense du vignoble

On nous communique le texte de la « question » que M. le conseiller national Schwar vient de déposer sur le bureau du Conseil national. Tous les vignerons romands — et valaisans en particulier — ne manqueront certainement pas d'appuyer avec énergie l'initiative de M. Schwar, car comme le dit avec raison le questionneur, si l'on devait généraliser la suppression de la consommation du vin dans l'armée, on acculerait à la ruine le vigneron suisse déjà si peu compris de nos hautes autorités à Berne.

Voici le texte de la « question » Schwar :

« En date du 5 octobre, la Section des Oeuvres sociales de l'Adjudance générale de l'Armée adressait aux Officiers, par la voie du service, la circulaire suivante :

« J'ai l'honneur de vous informer qu'une association d'officiers abstinents vient d'être fondée qui se nomme *« Offiziersbund zur Bekämpfung des Alkoholismus in der Armee »*. Le président est le cap. Bischoff, c/o Lloyd S. A., Eisengasse 5 à Bâle.

J'approuve et j'appuie les efforts de ces officiers, qui ont l'intention de s'adresser prochainement par une circulaire à tous les officiers et qui cherchent parmi eux des collaborateurs prêts à prendre l'engagement suivant :

« Je m'engage pendant la durée du service — tant que je porte l'uniforte — à ne pas consommer des boissons alcooliques. Je fais ceci comme exemple pour mes camarades et inférieurs. Mon engagement reste valable jusqu'à ce que je le révoque. »

» J'espère que l'exemple de ces officiers aidera de nombreux militaires alcooliques à surmonter leur passion. Ces officiers seraient heureux si tous les cdt. de trp. jusqu'aux cdt. de rgt. pouvaient être informés p.v.d.s. de l'existence de leur association. C'est pour cette raison que je vous remets plusieurs exemplaires de cette lettre avec la prière de les transmettre à vos sous-ordres. »

Si nous condamnons tous ceux qui abusent des boissons alcooliques, nous nous élevons avec énergie contre tous ceux qui veulent interdire la consommation du vin dans l'armée ou la population.

Les vignerons, quoiqu'une minorité dans le pays, méritent toute la sollicitude des autorités, surtout pendant ces périodes de production déficitaire. Le vigneron est, et doit rester, une source de force vive, d'énergie persévérante, de patriotisme éclairé.

Le Conseil fédéral peut-il renseigner le Parlement sur les dispositions qu'il compte prendre pour éviter pareilles mesures arbitraires qui, si elles étaient généralisées, entraîneraient fatalement la ruine du vignoble suisse. »

Les Rhodaniens à Lyon

L'Union générale des Rhodaniens s'est réunie à Lyon, sous la présidence de M. Marcel Guinand, président des Rhodaniens suisses. Une vingtaine de délégués étaient présents. En conclusion de ses délibérations, le congrès a voté dans sa séance la résolution suivante :

1) L'U. G. R., réunie en congrès à Lyon, le 26 octobre, adresse à M. le maréchal Pétain, chef de l'Etat français, l'hommage de sa confiante et fervente vénération. Elle adresse à M. Pilet-Golaz, président de la Confédération helvétique, l'expression de son respectueux dévouement. Confiante en l'action des deux gouvernements, pour bien servir les intérêts rhodaniens, elle remet entre leurs mains la cause de l'aménagement du Rhône, qui servira si puissamment les intérêts conjugués de la France et de la Suisse et qui par la liaison du Rhin et du Danube, deviendra un facteur de prospérité et de paix pour toute l'Europe occidentale.

2) L'U. G. R., considérant que les événements actuels qui conditionnent l'économie occidentale rendent plus indispensable pour la France comme pour la Suisse, la liaison Rhône-Rhin-Danube, insiste auprès des pouvoirs publics des deux gouvernements pour la reprise des conversations officielles entre la France et la Suisse, afin d'arriver le plus rapidement possible à un accord permettant de réaliser des jonctions.

Elle demande également instamment au gouvernement français d'apporter à la législation de 1921 les amendements nécessaires pour que dès maintenant la jonction par voie d'eau Lyon-Genève puisse être réalisée. Elle demande aussi que soit supprimée toute entrave au développement de la batellerie sur le Rhône.

Papier unique pour les journaux

Le Dépt fédéral de l'économie publique, par ordonnance du 25 octobre 1940, a prescrit la fabrication et l'emploi d'un type unique de papier pour l'impression des journaux et fixé les caractéristiques du type prescrit.

Dès le 1er novembre 1940, les fabriques de papier ne pourront plus fabriquer que le type de papier prescrit par l'ordonnance. Il sera cependant permis de vendre et d'employer le papier à journaux déjà fabriqué qui ne répond pas au type prescrit. La mesure qui vient d'être édictée permettra d'économiser les matières premières et le combustible.

La guerre italo-grecque

L'ultimatum

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier No, le ministre d'Italie à Athènes remit lundi matin à 3 heures au gouvernement hellénique une note l'accusant « d'avoir toléré que ses eaux territoriales, ses côtes et ses ports fussent utilisés par la flotte anglaise, au cours de ses opérations de guerre, d'avoir favorisé le ravitaillement des forces aériennes britanniques et permis l'organisation d'un service de renseignements militaires dans l'archipel grec contre l'archipel italien ».

Pour terminer, la note italienne disait que l'Italie ne pouvait tolérer plus longtemps que la neutralité de la Grèce « ne soit devenue qu'une simple apparence ». Le gouvernement italien demandait alors, pour garantir et la neutralité de la Grèce et la sécurité de l'Italie, « la faculté d'occuper par ses forces armées pour la durée du conflit actuel avec l'Angleterre certains points stratégiques du territoire grec, de ne pas s'opposer à cette occupation ; si les troupes italiennes devaient rencontrer des résistances, celles-ci seraient broyées par les armes et le gouvernement grec assumerait la responsabilité des conséquences qui en découleraient. »

C'était la répétition de ce qui s'était passé entre la Roumanie et l'Allemagne. Mais tandis que le gouvernement du général Antonesco préféra la soumission le gouvernement de M. Metaxa opta pour le combat. Et M. Metaxas répondit à l'envoyé italien qu'il considérait le contenu de l'ultimatum comme une déclaration de guerre de l'Italie à la Grèce et que son pays résistera avec toutes ses forces à l'invasion italienne.

C'est la guerre...

Et, à 6 heures du matin, les troupes italiennes pénétraient en territoire grec. Aussitôt les forces armées hellènes ripostaient. La guerre était commencée...

L'appel du chef du gouvernement

Le premier ministre hellène, M. Metaxas, a alors adressé à son peuple un message lui annonçant que le « moment est venu de lutter pour l'indépendance de la Grèce, son intégrité, son honneur. Hellènes ! nous allons prouver maintenant que nous sommes dignes de nos ancêtres et de la liberté que nous assurèrent nos aïeux. Toute la nation se lèvera comme un seul homme. Luttez pour la patrie, pour vos femmes, pour vos enfants et pour nos traditions sacrées. C'est la lutte suprême ! »

Le roi George s'adresse à son peuple

A son tour, le roi George de Grèce a adressé un appel à son peuple, disant qu'il est certain que tout Hellène, homme ou femme, fera son devoir jusqu'au bout et se montrera digne de sa glorieuse histoire. « Ayant foi en Dieu et dans les destinées de notre race, la nation unie et disciplinée comme un seul homme luttera pour ses autels et ses foyers jusqu'à la victoire finale. »

Peu après son message, M. Metaxas alla visiter les quartiers qui avaient déjà été bombardés par l'aviation italienne, à Athènes. Son auto ayant été reconnue, la foule se trouvant dans les rues fit au président une ovation délirante, criant : « Nous sommes tous avec toi ! » « Vive notre chef Jean Metaxas ! » « Avec l'aide de Dieu, nous vaincrons ! »

Le roi George fut également accueilli avec un débordement d'enthousiasme indescriptible.

Le gouvernement d'Athènes a ordonné l'obscurcissement complet du pays ; l'état de siège a été proclamé ; toutes les écoles sont fermées.

Londres donne son aide à la Grèce

Aussitôt l'offensive italienne déclenchée, le ministre de Grande-Bretagne à Athènes a reçu pour instructions d'assurer au général Metaxas que le gouvernement britannique donnera à la Grèce toute l'aide en son pouvoir dans sa défense contre l'Italie.

Le roi George VI d'Angleterre a adressé au roi de Grèce et au peuple hellénique un message les assurant que les Anglais étaient à leurs côtés et qu'ils faisaient leur la cause du petit peuple nouvellement attaqué. Le roi George de Grèce a aussitôt répondu à son cousin, le roi d'Angleterre, pour lui remercier de son aide, et dit : « nous marcherons côte à côte jusqu'au bout et, avec l'aide de Dieu, nos forces réduiront à néant l'action brutale de l'agresseur. Malgré les difficultés, nous rétablirons le règne de la paix et de la justice. Vive la Grande-Bretagne. Vive George VI. »

La résistance s'organise

L'armée hellène se bat bravement et jusqu'à maintenant elle tient ses positions. L'aviation italienne a bombardé à plusieurs reprises Athènes et les principales villes du pays, causant des dégâts et des morts. Mais l'aviation anglaise est venue à la rescousse de la petite flotte aérienne grecque, ce qui équilibre un peu mieux les forces des adversaires.

Certes, nous ne nous faisons aucune illusion : comme les Finnois en face de la Russie, les Grecs devront plier le genou devant un ennemi très supérieur en hommes, en munitions, en matériel roulant, et surtout en marine et en aviation.

Le roi de Grèce a pris le commandement suprême des forces de terre, de mer et de l'air. Le général Papagos a été nommé commandant en chef.

Le président Metaxas a adressé un message aux forces armées, les invitant à se battre glorieusement, et termine ainsi : « En avant, soldats de Grèce, écrasez l'ennemi avec votre courage et votre indomptable volonté. La victoire est avec vous, la gloire vous attend.»

L'aide de la marine anglaise a déjà commencé, a déclaré le premier lord de l'Amirauté, M. Alexander.

Le premier ministre britannique, M. Churchill, a également adressé au peuple hellène un message de sympathie, lui promettant toute l'aide possible de la part de l'Angleterre. Le président Metaxas lui répondit pour le remercier et lui dire sa foi en la victoire finale.

Les forces militaires de la Grèce

Il est intéressant de signaler que l'armée grecque compte 450.000 hommes, formant 28 régiments d'infanterie, 5 régiments de cavalerie, 12 régiments d'artillerie et 4 de troupes spécialisées. En 1929, soit juste avant qu'éclate la grande guerre, l'armée grecque ne possédait ni régiments de tanks, ni unités motorisées. Les deux divisions d'aviation ne comportaient que 125 avions et hydravions.

Si la Grèce possède un grand nombre de bateaux marchands, elle est spécialement pauvre en vaisseaux de guerre. Elle ne possède qu'un navire amiral, construit en 1910 ; son seul croiseur d'importance, le *Helli*, a coulé il y a quelques semaines près de la côte, dans des conditions qui n'ont pas été éclaircies. A part cela, la marine grecque compte 10 contre-torpilleurs, dont 4 construits en 1911, 13 torpilleurs et 6 sous-marins.

Il semble que l'armée grecque espère pouvoir résister sur la « ligne Metaxas », dont la construction a été commencée en 1939 et qui a été renforcée dernièrement le long de la frontière d'Albanie. Ces fortifications ont surtout été établies en vue de barrer les quelques routes qui traversent la région frontière.

L'attitude des voisins

Comme bien on le pense, les pays voisins de la Grèce ont déployé une intense activité diplomatique et sont comme on peut dire « sur les dents ». Toutefois, soit la Yougoslavie, soit la Bulgarie, qui ont une frontière commune avec le grand Reich, ont jugé prudent de déclarer rester en dehors du conflit actuel, tout en suivant avec grande attention les développements de la situation dans les Balkans. Aucune mesure militaire spéciale n'a été prise dans ces deux pays, qui ne veulent en rien donner prétexte à leur puissant voisin à de nouvelles interventions de « protection ». La situation de la Bulgarie et de la Yougoslavie est bien trop complexe pour qu'il leur prenne fantaisie — comme c'est peut-être leur secret désir — de venir à l'aide de leur voisine balkanique. Cela est si clair qu'on ne songera même pas à faire grief de leur inertie aux gouvernements de Sofia et de Belgrade.

Quant à la Turquie, on sait qu'une entente militaire la lierait à la Grèce. Mais en quoi cette entente pourrait-elle jouer, puisque la République de M. Ismet Inonu est depuis longtemps dans la crainte d'une attaque de l'URSS ; une partie de l'armée turque est massée le long de la frontière qui la lie à sa grande et puissante voisine du Nord. En outre, depuis que le Reich occupe militairement la Roumanie et a ainsi accès à la Mer Noire, un autre gros danger plane sur la tête des Turcs qui ne peuvent se permettre de disséminer leurs forces déjà peu suffisantes pour la défense de leur propre territoire. Aussi l'aide turque à la Grèce ne pourra-t-elle être que morale — ce qui, dans la guerre de matériel actuelle, compte assez peu — et matérielle.

Le chancelier Hitler, en fin diplomate, cherche à calmer les appréhensions de la Turquie ; il vient d'adresser un télégramme de félicitations à M. Ismet Inonu, président de la République turque, à l'occasion de la fondation de la République turque.

A la même occasion, le roi d'Angleterre a adressé un message identique à M. Inonu.

Il n'y a guère que la Grande-Bretagne qui puisse venir effectivement en aide à la Grèce. Mais dans quelle mesure ? N'oublions pas que l'armée de terre anglaise est en formation actuellement et qu'elle suffit tout juste à la défense de la Métropole. Il y a bien la grande armée du général Wawel, qui est répartie dans les différentes colonies anglaises et surtout en Egypte, où elle a déjà bien de la peine à contenir l'avance des troupes italiennes. La Grande-Bretagne pourra-t-elle se payer le luxe de prélever de son armée d'Egypte une forte quantité d'hommes pour aller au secours de son alliée grecque ? Nous ne le croyons pas. Et il est douteux qu'elle ait à disposition du président Metaxas des troupes en grand nombre stationnées en Irak ou en Palestine. En outre, le transport de ces hommes, sous le bombardement de l'aviation ennemie, serait bien périlleux et coûterait fort cher.

L'aide anglaise à la Grèce devra donc fort probablement se borner à l'aviation et à la marine, ce qui est loin d'être négligeable, certes, mais insuffisant à barrer la route aux assauts italiens.

L'entrevue de Florence

Tandis que les forces italiennes pénétraient sur territoire grec, lundi matin, les deux dictateurs de l'Axe, MM. Hitler et Mussolini, se rencontraient à Florence ; cela paraissait une suite logique des entretiens franco-allemands et hispano-allemands de la semaine précédente. La conversation a duré plusieurs heures et s'est déroulée, dit le communiqué officiel, « comme toujours dans l'esprit de l'alliance entre les deux pays et dans les sentiments les plus cordiaux. L'entretien a montré une complète identité de vues sur toutes les questions actuelles. »

Les ministres des affaires étrangères d'Italie, le comte Ciano, et du Reich, M. von Ribbentrop, ont également participé à l'entretien.

Comme après chaque entretien des deux hommes d'Etat, un silence complet règne sur les décisions prises, et la grande presse internationale en est réduite aux suppositions bien souvent les plus contradictoires. On ne croit toutefois pas qu'il s'est agi principalement de la question grecque. On croit toujours beaucoup, surtout en France, à la « reconstruction » de l'Europe sur des bases nouvelles. Un vaste plan serait à l'étude et ne serait communiqué à un chacun qu'au moment où MM. Hitler et Mussolini le jugeraient opportun.

En Italie, quelques journalistes parlent d'une mise en pratique des cessions de territoires et de colonies françaises et de la position future de la France dans le nouvel ordre européen.

Il est fortement question également d'une prochaine rencontre Hitler-roi des Belges.

Que va-t-il sortir de toutes ces entrevues ?

L'avenir seul nous le dira.

Les Gaullistes s'organisent

Après le malheureux incident de Dakar, la popularité du général de Gaulle semblait quelque peu compromise et on parlait même de son remplacement par le général Catroux à la tête du mouvement des Français libres, c'est-à-dire des Français qui entendent continuer la lutte auprès de l'Angleterre et ne pas se plier aux ukases de l'Axe. Mais ces derniers jours, le général de Gaulle semble avoir repris toute son influence. Il dirigerait une grande partie des possessions françaises d'Afrique centrale ; on a déjà signalé qu'il avait constitué en Afrique un « gouvernement de l'Empire français », assurant qu'il assumait toutes les forces françaises qui ne sont pas sous le contrôle de l'ennemi. On annonce aujourd'hui que se sont ralliées à ce mouvement les personnalités suivantes : général Catroux, vice-amiral Muselier, général de Larminat, général-gouverneur Eboué, gouverneur Sautot ; professeur René Cassin du corps sanitaire africain, général Sice, gouverneur des possessions françaises dans le Pacifique, abbé Thierry d'Argenlieu, ancien président de l'Union des belligérants, colonel Leclerc, commissaire du Caméroun français ; en outre, le général Legentilhomme, qui jusqu'à l'armistice franco-allemand commandait les forces alliées en Somalie française et britannique à Djibouti, est arrivé à Londres pour se mettre à la disposition de M. de Gaulle.

La nouvelle politique française

On sait que la France a choisi sa « nouvelle voie », qui gravite autour des jardins fleuris de l'Axe. On brûle aujourd'hui avec rage tout ce que l'on adorait hier et l'on se demande dans bien des milieux si le gouvernement de Vichy ne fait pas actuellement un excès de zèle vis-à-vis des dirigeants de l'Europe. Ce nouvel et profond amour est-il réellement sincère ou tout simplement habile, nous ne le savons. Toujours est-il que MM. Pétain et Laval ont l'air convaincus que l'avenir de la doulce France dépend uniquement du bon vouloir de MM. Hitler et Mussolini, et ils sont en train de leur faire patte de velours. Souhaitons, pour la grandeur de la France, qu'ils ne se soient pas trompés ; mais qu'ils ne se fassent pas trop d'illusions : la France devra payer sa défaite...

Faisons toutefois confiance aux dirigeants de la France s'ils inclinent à croire que la voie suivie actuellement est la moins onéreuse pour leur pays. Et ne nous étonnons-nous plus dès lors si tout ce qui est Anglais est banni de la vie française. C'est ainsi qu'un dernier ukase gouvernemental interdit dans les lieux publics l'audition de la radio anglaise sur tout le territoire français. Des peines sont prévues et l'appareil pourra être confisqué.

Il est intéressant de relire les articles scandalisés que publiait la presse française lorsque le Reich prit une mesure identique il y a à peine deux ans... Comme quoi tout change...

Changements ministériels en France

Depuis la constitution du nouveau gouvernement Pétain, c'est M. Pierre Laval, vice-président du Conseil, qui dirige en maître et seigneur la politique extérieure de la France. C'est lui qui sans cesse se rend à Paris « prendre contact avec les autorités d'occupation », c'est lui qui rendait visite aux ambassadeurs italiens et espagnols, c'est lui enfin qui eut de longs entretiens avec M. Hitler pour discuter le rôle que serait appelée à jouer la France dans le nouvel ordre européen. On en était venu à se demander ce que pouvait bien être le rôle de M. Baudoin aux affaires étrangères. On l'a compris à Vichy. Aussi M. Paul Baudoin, qui reste ministre, a-t-il été nommé secrétaire d'Etat à la vice-présidence du Conseil, tandis que M. Pierre Laval prend le portefeuille des affaires étrangères avec la charge de vice-président du Conseil.

Souhaitons bonne chance à M. Laval dans les multiples et difficiles démarches qui l'attendent encore s'il entend redonner à la France une place encore enviable au soleil européen.

Une importante votation

La préparation militaire obligatoire

Le projet de loi qui sera soumis prochainement au peuple et qui a trait à la préparation militaire obligatoire apportera à la Suisse une sécurité plus grande.

M. le conseiller national Escher, dans le but d'assurer en Valais le succès de la votation populaire, a convoqué à Sion les représentants des autorités, des associations sportives et de la presse, et il les a orientés sur l'importance et l'ampleur du problème.

A leur tour, maintenant, de travailler à sa réalisation pratique. M. le cons. nat. Escher fit, tout d'abord, l'historique du projet qui devait finalement emporter l'adhésion du Conseil national unanime, après de longues délibérations.

Puis, il appartint à M. le conseiller national Camille Crittin d'examiner le projet et d'en montrer les points principaux. Le principe de la préparation militaire figure déjà dans notre ancienne Constitution.

Mais, l'on put bientôt faire une constatation alarmante et que l'orateur livre à nos réflexions, sans commentaires : au fur et à mesure que la jeunesse se désintéressait des exercices militaires on voyait diminuer la force du pays. Il fallut donc remédier à cet état de choses.

Au dix-huitième siècle on organisa le corps des cadets qui néanmoins demeura inconnu en Valais. En 1874 la Confédération fit l'obligation aux cantons d'organiser des cours de gymnastique dans les écoles, des exercices de tir et des exercices en plein air. Par malheur, la loi demeura plus ou moins lettre morte.

Il faut en voir les causes dans la diversité d'existence d'un canton à l'autre, dans les différences de tempérament et aussi dans la capacité de nombreux maîtres et maîtresses d'enseigner les branches du sport. En 1907, de nouvelles prescriptions entrèrent en vigueur qui ne posaient pas le principe de la préparation militaire obligatoire et qui, cependant, s'en approchaient. Enfin, le Conseil fédéral encourageait, par une ordonnance, en 1928, le développement de la gymnastique, et la loi sur laquelle on devra se prononcer bientôt rétablira définitivement la situation :

Désormais, une jeunesse entraînée se préparera mieux à la défense nationale. Il faut intensifier les exercices de gymnastique, même dans un canton comme celui du Valais où de nombreux campagnards sont appelés de par leur métier à se livrer journellement à des exercices physiques. Leur travail, en effet, n'assouplit qu'un certain nombre de muscles au détriment des autres et c'est à la gymnastique rationnelle à rétablir l'harmonie et l'équilibre de leur corps.

La loi est nécessaire. La technique moderne et le perfectionnement des armements exigent des soldats de nouvelles qualités qu'une école de recrues ordinaire ne parvient pas à leur inculquer. Et pourtant, on ne peut prolonger les écoles de recrues dans une trop large mesure, car on entraînerait ainsi des frais excessifs, un bouleversement économique et de profondes perturbations sociales. La loi qui prévoit une préparation militaire à la fois rationnelle et méthodique apporte une solution satisfaisante au problème de la défense nationale. Voici ce qu'elle exigera des citoyens :

Les jeunes gens de 16, 17 et 18 ans suivront un cours de gymnastique de 60 h. qui doit les préparer à devenir de bonnes recrues. Mais ce cours est conditionnel et ceux d'entre eux qui auront réussi leurs examens de gymnastique en seront dispensés. On a calculé que le 50% au début, et plus tard le 70% n'auront pas besoin de suivre ces leçons. Les jeunes gens de 17 et 18 ans participeront à un cours de tireurs qui comprendra six exercices de 4 h. chacun, soit un total de 24 h. Enfin, les jeunes gens de 19 ans, reconnus aptes au service, seront appelés à un cours de préparation militaire qui sera de 60 h. Ils apprendront à se familiariser avec les accidents du terrain, à franchir des obstacles et à organiser des bivouacs :

C'est au fond à ces exercices adaptés à l'âge et aux conditions physiques des jeunes gens, que se livrent déjà les éclaireurs. Tout cela a pour but de développer l'esprit de décision, de camaraderie et de discipline sans lequel il n'y a pas d'armée possible.

Cette instruction sera organisée par les cantons mais les frais seront à la charge exclusive de la Confédération. La loi tient compte aussi bien des obligations professionnelles que des obligations religieuses de la jeunesse et si, par hasard, un cours devait avoir lieu un dimanche, un culte militaire permettrait aux participants d'accomplir leurs devoirs de conscience.

Le cours préparatoire militaire se déroulerai sous la surveillance du commandant de division ou de brigade et les professeurs seraient choisis parmi les officiers qualifiés. Nous ne pouvons pas, dans ce bref aperçu, relater tous les arguments que M. le cons. nat. Crittin a donnés en faveur de la loi. On voit cependant que le projet ne porte aucune atteinte à l'esprit fédéraliste et qu'il reste en harmonie avec le sentiment religieux de nos populations.

Il s'agit seulement, dans cette Europe en plein bouleversement, de permettre à notre pays de sauvegarder ses libertés et de garder son rang. Il y a des nations où tout petit l'enfant tombe sous la tutelle de l'Etat, qui le prépare à sa mission de soldat.

Ce ne sera pas le cas en Suisse. Mais il faut demander à la jeunesse un minimum de sacrifices et d'efforts pour assurer la protection de la patrie.

L'étranger, ne l'oublions pas, a les yeux fixés sur nous. Il interpréterait un échec de la loi comme un signe de faiblesse ou de découragement, alors que nous voulons lui montrer au contraire notre résolution de demeurer indépendants quels que soient les événements. Il faut que la loi soit acceptée. Il le faut dans l'intérêt national. La liberté, M. Crittin l'a fort bien dit, n'est pas un don gratuit. Elle échappe à ceux qui ne savent pas journellement la conquérir.

Ce n'est pas le présent immédiat que nous devons préserver du malheur, c'est également l'avenir.

L'assemblée unanime a franchement approuvé l'exposé de M. Crittin, que les interventions de MM. Giroud, Thomas, Morand, Bertrand, Henri Charles, Haegler, Schnyder, Ebener, ont encore renforcé.

Il ne restait plus dès lors à M. Joseph Escher qu'à tirer les conclusions de cet échange de vues :

Il forma sur-le-champ un comité cantonal dont on le pria de prendre la direction, et qui travaillera à éclairer l'opinion publique. Ce comité, qui comprendra des personnalités de tous les milieux politiques, des représentants des associations sportives et même un journaliste en la personne de M. Haegler, ne reculera pas devant la tâche et il tâchera d'indiquer au Valais la seule voie à suivre : celle que les circonstances actuelles lui dictent. Le temps presse et chacun comprendra qu'il ne s'agit plus de discuter si nous avons besoin d'une armée forte ou non, mais qu'il s'agit de poser un acte qui soit un témoignage de notre bravoure et de notre confiance. *A. M.*

* * *

Nouvelles du Valais

Le Général Guisan à St-Maurice

Mardi, le général Guisan accompagné de quelques officiers supérieurs de notre armée, parmi lesquels le colonel-brigadier Schwarz, les colonels Bays et Giroud, le major Mayer de Montreux, son adjudant, les capitaines de Courten et Sandoz, etc., a rendu une visite officielle aux autorités religieuses et civiles de St-Maurice.

M. le colonel Morand, attaché à l'Etat-major général de l'Armée, à Berne, empêché pour raisons majeures, s'était fait excuser de ne pouvoir assister à la manifestation.

Le chef suprême de notre armée fut reçu à l'Abbaye par Mgr Burquier, évêque de Bethléem et abbé de St-Maurice, qu'entouraient diverses personnalités religieuses, militaires et civiles de notre canton dont MM. le conseiller d'Etat Pitteloud, le major B. de Lavallaz, président du Grand Conseil, Ch. Haegler, préfet du district de St-Maurice, Amacker, président de la Ville, le chanoine Fr. Michelet, prieur de l'Abbaye.

La ville de St-Maurice était superbement pavoisée pour la circonstance, ce qui a profondément touché le général. Les cloches de l'Abbaye et de l'église de la ville sonnèrent pour saluer l'arrivée de l'illustre visiteur qu'un nombreux public acclama.

A l'Abbaye le corps des professeurs du Collège et des Etudiants adressa dans nos quatre langues nationales des hommages au général ; la fanfare du Collège et la Chorale se produisirent avec succès.

En réponse aux paroles exprimées à l'Abbaye à son intention, le général édifia son auditoire par un discours patriotique empreint d'une touchante simplicité mais qui produisit la plus réconfortante impression.

* * *

Donnant une preuve éclatante de son activité, le général, après avoir visité l'Abbaye et le Collège de St-Maurice, a le même jour passé en revue une compagnie d'un bataillon territorial genevois.

La fermeture des magasins

En application des prescriptions fédérales, concernant l'économie des combustibles solides et liquides, le Conseil d'Etat du Valais vient de porter un arrêté, restreignant les heures d'ouverture et de fermeture des magasins et commerces de toute nature, des établissements publics (cafés, restaurants, tea-rooms, pensions, etc.), des cinémas et de tous les établissements et lieux de travail publics ou privés.

Aux termes de cet arrêté, les magasins et commerces de toute nature ne doivent pas s'ouvrir avant 8 h. 30 ; ils fermeront à 19 h. au plus tard. Ils resteront également fermés le dimanche et les jours fériés.

Un horaire spécial [1]) a été prévu pour les boucheries et charcuteries, les laiteries, les boulangeries et pâtisseries, les salons de coiffure, magasins de tabac et kiosques à journaux. Le colportage à domicile ou sur la voie publique est interdit pendant les heures de fermeture des magasins.

Les établissements publics (cafés, restaurants, tea-rooms, pensions, etc.), ainsi que les salles de divertissement, de réunion ne peuvent s'ouvrir avant 9 h. et doivent fermer à 23 h. Les cinémas peuvent être exploités de 17 à 23 h. les jours ouvrables et de 15 à 23 h. les dimanches et jours fériés. Ils resteront complètement fermés un jour par semaine.

Tous les établissements et lieux de travail, publics ou privés, seront fermés du samedi à 0 h. au dimanche à 24 h., soit pendant 48 h. consécutives.

La durée du travail y sera réglée en conséquence.

Les contraventions à ces dispositions seront punies d'amendes et de réductions ou suppressions de combustibles. Pour plus de précisions, les intéressés consulteront le *Bulletin officiel* de ce jour 31 oct. dans lequel sont publiés les prescriptions fédérales et l'arrêté cantonal précités, ou se renseigneront auprès des autorités communales. *Office cant. de l'économie de guerre.*

* * *

[1]) *Note réd.* — En complément au communiqué ci-dessus, nous publions *in extenso* l'horaire spécial, soit les heures d'ouverture et de fermeture :

a) *pour les boucheries et charcuteries :* jours ouvrables de 7 à 19 h. ; dimanche, fermeture totale.

b) *pour les laiteries :* jours ouvrables, de 7 à 19 h. ; dimanche, ouverture de 7 à 9 h.

c) *pour les boulangeries :* jours ouvrables, de 7 à 19 h. ; dimanche, ouverture de 7 à 9 h.

d) *pour les pâtisseries et confiseries :* jours ouvrables, de 8 h. 30 à 19 h. ; dimanche, ouverture de 8 h. 30 à 19 h., moyennant fermeture complète le lundi.

e) *pour salons de coiffure, magasins de tabac, kiosques à journaux :* jours ouvrables, de 8 h. 30 à 20 h. ; dimanches, fermeture totale.

Lors de foires ou marchés, les communes peuvent autoriser l'ouverture des établissements publics à 8 h.

Les établissements d'instruction de tous genres et de tous les degrés seront fermés le samedi, à l'exception des écoles de campagne, écoles d'agriculture, internats et écoles de développement professionnel.

Le service militaire préparatoire

On nous écrit : On nous signale que les membres honoraires des Stés d'Etudiants suisses catholiques sur la place de Zurich dont font partie de nombreux citoyens du Haut-Valais, ont décidé à l'unanimité d'appuyer la loi avec force. Parmi les motifs ayant déterminé une telle décision, on a retenu principalement celui-ci, savoir que l'existence de la Suisse ne peut être garantie sans une préparation totale de notre défense et celle-ci contre n'importe qui. *S.*

Evolène. — † *M. Antoine Pralong.* — Mardi a été enseveli à Evolène M. Antoine Pralong, instituteur, décédé à l'Hôpital de Sion à l'âge de 43 ans seulement.

Le défunt laisse dans la désolation une famille de huit enfants. M. Antoine Pralong avait pratiqué l'enseignement pendant onze ans à Grimentz et ensuite à Evolène. Il siégea aussi pendant vingt ans au Conseil communal d'Evolène dont il fut durant plusieurs années le secrétaire.

Au militaire, il avait atteint le grade de capitaine. Il exerça aussi une grande activité au sein des sociétés locales, de la Société de la Cible et de chant en particulier.

A sa famille dans tous les chagrins nous présentons nos condoléances bien sincères.

L'entente à Sion. — Les représentants des trois partis politiques de Sion ont signé une convention en vue des prochaines élections communales. Chaque parti aura sa représentation actuelle.

...et à Monthey. — Les trois partis politiques montheysans viennent de signer un accord prescrivant le maintien du statu quo pour le renouvellement des autorités communales. Les électeurs montheysans voteront donc le 1er décembre sur une liste d'entente qui sera établie lorsque chaque parti aura désigné ses candidats.

Monthey. — † *M. Victor Buttet.* — Demain, jour de La Toussaints sera enseveli à l'âge de 47 ans seulement, M. Victor Buttet, négociant.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Conthey. — (Comm.) Nous rappelons ici la date du concours du Syndicat *Aven-Conthey*. Les amateurs de reines peuvent d'ores et déjà réserver le lundi 4 novembre pour se rencontrer sur le coquet plateau d'Erde où s'aligneront les grandes vedettes de nos alpages.

Qu'on se le dise ! *Siméon.*

La mort du bûcheron. — M. Alfred Jaeger, de Tourtemagne, coupait du bois dans une forêt quand une branche qu'il sciait lui tomba, soudain, sur la tête et lui fractura le crâne. Le malheureux ne tarda pas à succomber à ses blessures. Il laisse une femme et deux enfants.

Le nouveau préfet de Brigue. — Le Conseil d'Etat vient de désigner en qualité de préfet du district de Brigue, en remplacement de M. Adolphe Perrig, décédé, M. Armand Pacozzi. M. Aloïs Gertschen, président de la commune de Naters, est nommé sous-préfet.

Pain de deux jours *et suppression des petits pains sucrés.* — (Comm.) Par ordonnance du 23 oct., l'office féd. de guerre pour l'alimentation a renforcé les prescriptions interdisant la vente de pain frais. Dès le 4 novembre, on ne pourra vendre que du pain fabriqué l'avant-veille et auparavant. Les petits pains pourront être vendus le lendemain du jour de leur fabrication et certains types de pâtisserie et gâteaux pourront être vendus frais. Cette règlementation met un terme à la vente, à l'état frais, des articles de petite boulangerie contenant du sucre, de la graisse et des œufs.

Pour la circulation des cyclistes. — A Monthey, M. Ch. Bertrand, professeur de gymnastique bien connu, a pris l'heureuse initiative de donner des leçons de circulation cycliste à ses élèves.

On ne peut donc que féliciter vivement M. Bertrand et souhaiter que cette louable mesure se généralise, car s'il est un domaine dans lequel notre jeunesse cycliste — et aussi certaines personnes d'âge mûr — ont besoin de recevoir de bonnes leçons, c'est bien dans celui de la circulation.

Ayez recours à l'expérience d'un agent d'affaires pour
l'encaissement de vos vieilles créances,
et la gérance de vos affaires.
LUCIEN NICOLAY Agent général de la "Winterthur-Vie", Martigny-Ville.

CINEMAS DE MARTIGNY

CORSO
CE SOIR
JEUDI, à 20 h. 1/2
DERNIÈRE SÉANCE du PROGRAMME
Les Démons de la Mer
et Police Frontière
●●●
Samedi et Dimanche (mat. 15 h.)
A la demande de nombreuses personnes, REPRISE du grand succès populaire
Le Courrier de Lyon
avec Pierre Blanchar
Matinée : 15 h.

ETOILE
3me et dernière rétrospective des act. de la guerre, samedi et dimanche (mat. 15 h.)
● La Retraite de Dunkerque
● L'Italie déclare la guerre à la France et à l'Angleterre
Aux Actualités de la Semaine : La rencontre de MM. Mussolini et Hitler au Brenner — L'avance des troupes italiennes en Egypte — M. Roosevelt signe la loi du service obligatoire, etc., etc.
Dès 21 h. 15 : Le premier grand film comique de la saison
FAUSSE ALERTE avec Lucien Baroux, Joséphine Baker, Aimos.
De la gaieté et du rire... Des clameurs et des danses... Des larmes et de l'amour... ...et dans l'abri.. ...pendant la nuit... l'amour sourit... et tout s'oublie ! !
Matinée retardée à 15 h.

Un acte odieux... — On signale un acte révoltant de vandalisme commis à Grimisuat sur une propriété de M. Emile Stragiotti de Martigny. La vengeance est certainement le mobile de cet acte de vandalisme où l'on s'est distingué en cassant plusieurs jeunes arbres près de la tige.

La perte est très sensible. Nous souhaitons que le ou les coupables soient découverts et qu'ils reçoivent la punition rigoureuse qu'ils méritent et cela sans pitié aucune.

Jamais trop tard... — La *Feuille d'Avis de Monthey* signale qu'au Bouveret un employé retraité des CFF âgé de 75 ans vient de se remarier, que son épouse a 40 ans et qu'enfin le nouveau ménage attend un poupon.

Comme quoi l'on est papa à un âge où l'on peut être grand-père...

Cours professionnels pour les apprentis. — Les cours professionnels des apprentis s'ouvriront dans la semaine du 3 novembre. Les localités et les jours fixés pour chaque profession seront publiés au *Bulletin officiel* du 1er novembre.

Département de l'Instruction publique.

St-Maurice. — En vertu des ordonnances du Département fédéral de l'Economie publique des 5 et 19 septembre 1940 et de l'arrêté cantonal du 25 octobre, les bureaux communaux de St-Maurice seront fermés toute la journée du samedi à partir du 2 novembre.

Administration communale.

Bouveret. — *Remerciements.* — La Direction de l'Institut des Sourds-muets et arriérés se fait un devoir d'exprimer par la voie de la presse, ne pouvant le faire individuellement, sa reconnaissance profonde à la population du Centre du Valais allant de Fully à Sierre, pour les nombreuses et multiples caisses de fruits, poires, pommes et légumes offerts si généreusement et avec tant d'empressement pour nos petits infirmes.

Le Christ qui dans son passage sur la terre a toujours eu une attention particulière pour les enfants et spécialement pour les plus pauvres d'entre eux, ne peut que bénir du Haut du Ciel ce geste de charité envers ses petits amis et c'est à Lui que nous demandons de récompenser en notre nom, nos généreux bienfaiteurs.

La Direction de l'Institut du Bouveret.

Abonnés au « Bulletin officiel »

En raison de la parution anticipée du présent No du *Confédéré*, le *Bulletin officiel* de demain vendredi ne nous étant pas parvenu, sera expédié séparément à chaque abonné samedi matin.

Confédération

Mort de la doyenne suisse

A Aarau est décédée à l'âge de 106 ans Mme Elisa Siegrist-Muller, doyenne de la Suisse. Elle fut trouvée morte dans les escaliers de sa maison.

Le pain de 48 heures

Dès lundi prochain, restrictions nouvelles

Une nouvelle ordonnance de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation impose de nouvelles restrictions dans la vente d'articles de boulangerie fra's et dans la vente du pain, cela dès le 4 novembre 1940.

Sous réserve des produits désignés, les articles de boulangerie ne peuvent être mis dans le commerce, vendus ou cédés de quelque manière que ce soit, que le surlendemain du jour où ils ont été fabriqués.

Les articles ci-après peuvent être vendus le lendemain du jour où ils ont été fabriqués :

a) Les petits pains pesant moins de 100 grammes.

b) Les articles de boulagerie préparés avec du levain ou de la levure pressée et dont la pâte contient, par litre de lait entier, au moins 200 gr. de beurre ou de graisse et deux œufs (croissants fourrés, couronnes, boules de Berlin, gugelhopf, tresses, taillaules, etc.).

Les articles ci-après peuvent être vendus frais, à l'exclusion de tous autres :

a) La pâtisserie préparée avec de la poudre à lever de carbonate d'ammoniaque ou sans produits à lever.

b) Des gâteaux garnis ou fourrés (aux fruits, au fromage, aux œufs, à la crème, aux oignons, aux noix, etc.). La composition, la forme et la garniture des dits gâteaux doivent correspondre aux normes observées précédemment.

La fabrication professionnelle des articles de boulangerie qui ne peuvent pas être vendus frais est interdite de 15 h. à 2 h. du matin les jours ouvrables et, le dimanche et les jours fériés, toute la journée, y compris dans les boulangeries d'hôtels ou d'établissements. Il est toutefois permis de travailler jusqu'à 18 heures le vendredi et la veille des jours fériés.

Nouvelles résumées

— Le gouvernement Pétain a frappé de déchéance de la nationalité française 23 personnes qui ont quitté le territoire national dans des conditions déterminées ; parmi elles se trouvent MM. Alexis Léger, ex-secrétaire du ministère des affaires étrangères et grand officier de la Légion d'honneur, le cinéaste René Clair, Uéra Korène, sociétaire de la Comédie française, Pierre Lazareff, ancien chef d'information de Paris-Soir, Claude Lévy, maire d'Orléans, Henri Torrès, le grand avocat parisien, Georges Pollak, ancien directeur de l'Agence économique et financière, etc.

— L'Orient-Express, qui circule habituellement entre Istanboul et Lausanne, ainsi que d'autres trains directs, n'ont pas pu quitter Istanboul mardi. L'express Belgrade-Istanboul de mardi a interrompu sa course à Sofia, la Grèce ayant déjà fermé sa frontière sur certains points.

— L'Exposition universelle de New-York a fermé ses portes lundi. 45 millions de personnes l'ont visitée.

— A Lyon, au cours de la journée de lundi, 12 bouchers coupables de hausse illicite ont été interrogés, arrêtés et écroués. La commission de contrôle des prix a sévi avec énergie.

Deux chalutiers anglais coulés. — L'amirauté britannique annonce que les chalutiers *Waveslower* et *Joseph Buxton* ont été coulés par des mines ennemies.

— Le Maroc sous l'inondation. — Les nouvelles parvenues du Maroc français signalent de très graves dégâts causés par les violentes pluies qui ont sévi ces jours-ci et qui provoquèrent le débordement des rivières. La campagne a été inondée. De nombreuses bêtes ont péri et les communications ont été coupées. Dans la zone internationale de Tanger le mauvais temps a causé des dégâts aux campagnes et aux habitations des indigènes dans la périphérie.

MARTIGNY

Premier loto de l'année

Le Martigny-Sports organise le samedi 2 novembre dès 20 h. 30, et le dimanche 3, dès 15 h., au Café des Messageries, son grand loto annuel. Toutes les dispositions ont été prises pour récompenser les heureux gagnants de magnifiques lots comprenant de la volaille, des pièces de fromage, vacherins, jambon, etc.

Service postal. — *Fête de la Toussaint.*

(Comm.) La Toussaint étant jour férié reconnu par l'Etat, aucune distribution postale n'aura lieu.

Par contre, les cases postales seront desservies et le guichet ouvert de 8 h. à 9 h. pour permettre le retrait du courrier.

Club Alpin — *Groupe de Martigny.*

La course-raclette d'automne, dernière de l'année, est fixée au dimanche 3 novembre avec le programme suivant :

9 h. Départ place centrale pour Salvan par Gueuroz-La Taillaz ;

12 h. 30 Raclette au Café des Alpes chez notre collègue Frédéric Coquoz, chef de course. Après-midi promenade aux Granges, Planageur et retour à Salvan par Les Marécottes. Descente à Vernayaz par la vieille route ou retour à Martigny par le train de 18 h. 12.

Pour les membres qui désirent monter par le train du M.-C., départ à 9 h. 45.

La course a lieu par n'importe quel temps. Les participants sont instamment priés de s'inscrire, jusqu'au samedi soir, auprès du chef de course, Café des Alpes, à Salvan. Téléphone 6 29 40.

Etoile : *Un film gai : « Fausse alerte »*

Samedi et dimanche (mat. à 15 h.), premier grand film comique de la saison : *Fausse alerte*, avec Lucien Baroux, Joséphine Baker. Il y a des instants de folle gaîté, même dans les situations plus sérieuses : *L'alerte retentit*, vous descendez aux abris... et que rencontrez-vous ? Une personne que vous détestez cordialement ou le monsieur qui rentre le soir à des heures impossibles et qui frappe les portes. Vous vous toisez ! Vous souriez ! Quelle situation impossible !

Venez chanter avec Joséphine Baker : « Non, Nina... » une chanson qui sera bientôt sur toutes les lèvres. Il faut avoir vu Lucien Baroux dans le rôle d'un clochard, rebelle à tout genre de travail, mais prodigue en conseils de toutes sortes qui amènent sur les lèvres plus moroses un rire irrésistible.

Ne manquez pas ce joli spectacle.

40 minutes d'actualités mondiales à l'Etoile : 3me et dernière rétrospective des actes de la guerre : *La retraite de Dunkerque, l'Italie déclare la guerre à la France et à l'Angleterre.*

Aux actualités de la semaine : La rencontre de MM. Mussolini et Hitler au Brenner ; l'avance des troupes italiennes en Egypte ; M. Roosevelt signe la loi du service obligatoire ; la garde de la légion américaine à Boston ; Le général Guisan assiste à une démonstration d'une école d'aspirants ; et plus de 20 sujets internationaux.

Parc des Sports

Dimanche dès 14 h., match comptant pour le championnat suisse entre les juniors de Vouvry et nos jeunes « espoirs ».

Le 1er novembre des Italiens

Demain, jour de la Toussaint, la Colonie italienne de Martigny et environs honorera ses morts en se rendant comme d'habitude auprès du monument qui se trouve à l'entrée du cimetière de notre ville, et déposera une couronne sur ce stèle dédié aux disparus de la Grande Guerre.

Rendez-vous des participants au cimetière, à 10 h. 30. Messe à l'Eglise paroissiale à 11 h. 15, puis vermouth au Café de Martigny, chez Vouilloz. (Comm.)

Cours de langue italienne

Les cours gratuits de langue italienne vont reprendre cette année. Les inscriptions pour les enfants de toutes nationalités, jusqu'à l'âge de 12 ans, doivent se faire samedi 2 novembre dès 14 h. au nouveau local, maison Guareschi, à Martigny-Gare, et celles à partir de 12 ans et grandes personnes, dès 19 h.

Un appel cordial est fait à tous ceux qui s'intéressent à l'étude des langues, si utiles actuellement, et une invitation pressante est adressée aux parents de la Colonie italienne pour qu'ils fassent suivre ces cours à leurs enfants de façon régulière, puisque c'est spécialement pour eux qu'ils ont été institués. (Comm.)

Pharmacie de service

Du 2 au 9 novembre : Pharmacie Closuit.

Soirée d'adieux des subsistances

Les compagnies des subsistanaces 9 et 10 ont donné, hier soir, leur soirée d'adieux au Casino-Etoile. L'initiative était fort louable, mais sa réalisation fut moins heureuse. Elle ne dépendait évidemment pas des organisateurs et du sympathique fourrier... barbu Michoud.

Placée sous le signe de la joie, de la gaîté et de l'humour, ajoutons-nous, cette soirée déchaîna malgré tout des rires sincères. Il y eut des choses drôles, comme l'arrivée dans la salle d'une équipe de fourriers pourvus de barbes plus ou moins authentiques, qui ne manuaient pas d'humour et de belle humeur...

Il y eut le Jazz du bat. 8 tout à fait remarquable, au rythme entraînant et parfait, avec un pianiste de première classe qui avait le sens des nuances... Les applaudissements nourris qu'il obtint démontrent à l'évidence que la musique de jazz n'est pas nécessairement cette musique nègre, aux sons inarticulés et barbares... Elle traduit, au contraire, une poésie, peut-être primitive, simple et fraîche, mais incontestablement humaine. La preuve en est que le jazz résiste aux années et son succès n'est pas près de s'éteindre. Il y eut aussi une pièce intitulée *Les Homards et les Plaideurs* sans grande valeur, interprétée par une troupe de jeunes acteurs qui n'en avaient pas beaucoup plus...

Enfin la *Chanson de Savièse* en costumes interpréta quelques chansons et deux ou trois couples firent quelques tours de danse au son de la musique à bouche... Tout ça, c'est bien pittoresque, mais nettement insuffisant pour se produire en public dans des localités qui ont tout de même vu des spectacles artistiques de valeur.

Nous souhaitons aux Compagnies de subsistances 9 et 10, à leurs capitaines Demiéville et Germanier, une joyeuse « démob. » en leur assurant que Martigny gardera de leur séjour un fidèle et amical souvenir.

v. d.

Nouveau programme du Corso.

Ce soir, jeudi, dernière séance des *Démons de la mer* et *Police frontière*. Vendredi 1er nov. relâche.

Samedi et dimanche (mat. à 15 h.) A la demande de nombreuses personnes, reprise du grand succès français : *L'affaire du Courrier de Lyon*, avec Pierre Blanchar, Dita-Parlo, Dorvile, etc., etc.

Les cinémas et la nouvelle loi fédérale. — Le public est informé que, contrairement à ce qui a été publié, les cinémas pourront ouvrir leurs portes le dimanche et jours fériés à 15 h. et non pas à 17 h.

Les « matinées » sont ainsi maintenues et commenceront à 15 h. Par contre, les cinémas resteront fermés un jour entier par semaine. Ce règlement est identique à celui des autres cinémas de la Suisse romande.

DÉGUSTEZ LE
Clos des Capucins
propriété A. Bessac à *Châteauneuf du Pape.*
Exclusivité de **BLANK & Co,** VEVEY.

TAUNUS 7 PS
La dernière création
Garage Valaisan, Sion, Téléph. 2 12 71

LA NEUCHATELOISE
fondée en 1869, vous assure favorablement
Bris des glaces, Dégâts des eaux, Incendie, Vol
Nombreux agents en Valais. Th. LONG Agent général BEX, tél. 50.20

CONSOMMÉ PUR...
Le **"DIABLERETS"** est apprécié, non seulement comme apéritif, mais aussi comme digestif.

Assurez-vous à
La Mobilière Suisse
société coopérative basée sur la mutualité, fondée en 1826, qui vous offre les meilleures conditions pour l'*INCENDIE, le bris des Glaces, le Vol et les Dégâts d'Eaux.* Renseignements prompts et gratuits par
René ROULET Av. du Midi **Sion** et ses agences locales.

La guerre italo-grecque

Les Grecs se défendent vaillamment

Le communiqué officiel du G. Q. G. hellénique déclare que, dans le secteur de Janina, ainsi que dans ceux de Kastoria et de Florina, les Italiens ont mis en ligne un nombre considérable de pièces d'artillerie légères et moyennes et attaquent sous le couvert d'un feu roulant. Les Grecs se défendent vaillamment en utilisant au mieux tous les accidents de terrain, mais ils sont en infériorité considérable en artillerie.

L'offensive italienne n'a jusqu'ici progressé que lentement. Jusqu'ici les tanks ne sont pas intervenus en formations massives.

Du côté grec les pertes sont sensiblement moins lourdes qu'on ne l'avait pensé au premier abord.

Les opérations militaires

Selon les nouvelles parvenues d'Argirocastro au *Giornale d'Italia,* le premier choc à la frontière grecque a été conduit par les légionnaires albanais. Les Grecs se sont retirés et la frontière fut immédiatement franchie par les colonnes motorisées italiennes. Les populations de la frontière ont accueilli les troupes italiennes avec enthousiasme.

De rares villages, ajoute le correspondant du *Giornale d'Italia,* sont situés entre ces collines et ces montagnes, dont quelques-unes sont hautes. Derrière la frontière le terrain est très montagneux. Au-delà de Konispoli et de Perati, les montagnes marquent une suite politiquement et ethniquement albanaise. Entre Konispoli et Janina, où se trouve le fleuve Kalama, se trouve la région de la Tchamourie, au nord de laquelle est située la montagne Nemerka qui va jusqu'à la Mer Ionienne à Prevea, aujourd'hui éclairée par les flammes des incendies provoqués par les bombardements des avions italiens.

La canonnade

On a entendu clairement mercredi la canonnade provenant de la direction de Kortsa, dans la région du lac Prespa où les frontières grecque, albanaise et yougoslave opèrent leur jonction. On croit que les Italiens concentrés à Kortsa tentent de progresser vers Florina, ville de la Macédoine occidentale.

L'offensive italienne

L'offensive italienne s'est sensiblement intensifiée et deux divisions environ des meilleures troupes alpines attaquent le long de la côte à partir de la frontière albanaise.

Les troupes grecques se sont retirées à l'intérieur du pays et sont poursuivies énergiquement.

Un violent feu d'artillerie a été déclanché dans ce secteur d'attaque dont l'objectif est Janina.

Des troupes de montagne grecques sont maintenant engagées dans le flanc de l'ennemi et s'adonnent à une guerre de guérilla qui ne laisse pas d'entraîner des pertes sérieuses pour l'assaillant.

Le temps est très froid et le vent souffle en tempête. Les premières chutes de neige sont signalées.

L'évolution des combats dans le secteur de Florina est confuse. Il semble que les Grecs ont contenu l'attaque que les Italiens ont prononcée au début de la matinée et qu'ils ont même passé deux fois à la contre-attaque.

L'aviation italienne est très active et prend avec intensité une large part dans les combats.

Vers 10 heures du matin, les Grecs ont également passé à la contre-attaque dans le secteur de la côte. La première grande bataille paraît devoir être livrée. On croit que dans les deux directions offensives, les Italiens ont mis en avant huit divisions comprenant 250 tanks et 400 pièces d'artillerie.

Un débarquement anglais

Le correspondant du *New-York Times* apprend que des fusilliers marins britanniques ont débarqué mercredi dans plusieurs îles, pendant que la flotte britannique était en train de miner la côte d'Isona à Patras.

Le croiseur « Helli » a été coulé par les Italiens

L'état-major de la marine hellénique publie un communiqué affirmant que c'est un sous-marin italien qui torpilla le croiseur *Helli,* le 15 août 1940, près du port de Tinos. La commission d'enquête présidée par un amiral et comprenant des officiers supérieurs spécialistes et des officiers techniciens, a établi que les fragments de torpille retrouvés sont de fabrication italienne. Le fait n'avait pas été communiqué jusqu'ici officiellement pour des raisons d'opportunité politique qui ont cessé d'exister.

Aucune avance grecque en Albanie

Dans les milieux autorisés italiens, on déclare dépourvue de tout fondement la nouvelle selon laquelle les troupes helléniques auraient pénétré sur 12 à 15 km. en territoire albanais. Il n'y a pas eu de pénétration grecque sur aucun point de la frontière. Par contre, les troupes italiennes ont pénétré en territoire grec sur plus de 12 à 15 km. Les troupes grecques résistent avec acharnement à l'avance italienne, laquelle se poursuit cependant selon les plans établis.

Après l'entrevue de Florence

Les revendications italiennes

Une publication autorisée contenant tous les manifestes où sont affirmées les revendications italiennes, vient de paraître en Italie. Ces revendications portent sur la Corse, Tunis, Nice, la Savoie et Djibouti, en ce qui concerne la France, Malte et Suez, en ce qui concerne la Grande-Bretagne.

Une campagne de presse contre la France

On annonce de Rome que des nouvelles ont été diffusées à l'étranger sur la rencontre de Florence et sur les décisions adoptées au sujet des rapports des puissances de l'Axe ave cla France, nouvelles selon lesquelles l'Italie aurait renoncé à quelques-unes de ses revendications à l'égard de la France. Ces bruits suscitent une très vive réaction.

On déclare de source autorisée à ce sujet :

« L'Italie n' a pas renoncé et ne renoncera jamais à aucune de ses justes revendications posées devant le monde par le fascisme le jour même — peut-on dire — de la marche sur Rome. La plus complète solidarité existe sur cette question entre l'Italie et l'Allemagne. Les deux nations sont d'accord dans leur commune décision que la paix doit apporter la satisfaction aux légitimes revendications allemandes et italiennes. A Florence a été constatée la plus parfaite identité de vues entre M. Mussolini et le chancelier Hitler, que ce soit au sujet des fins politiques des deux puissances de l'Axe en Europe ou des moyens militaires, politiques et diplomatiques pour leur réalisation. »

Cette déclaration, qui a une importance particulière, est interprétée dans les milieux journalistiques de la capitale italienne comme une confirmation que l'Italie, tout en aidant la France dans sa réorganisation économique dans le cadre de la réorganisation européenne, n'a aucune intention de renoncer à ses revendications territoriales et coloniales.

Les Sports

Cyclisme : *Critérium amateur de Montbenon.*

Dans une épreuve qui réunissait dimanche sur le circuit de Montbenon à Lausanne 24 excellents cyclistes amateurs suisses, le coureur sierrois Valentini Mario a été le seul Romand à tenir tête aux coureurs suisses alémaniques avec Fantini de Lausanne. Le circuit comprenait 100 tours sur 85 km. Valentini enleva les 7e et 8e sprints et se classa 5e au palmarès final, où triompha Hans Nœtzli. Il y eut de nombreux abandons provoqués par le froid et l'allure rapide dictée par les premiers. Fantini se classa 7e.

Pour la TOUSSAINT
Grand choix de Chrysanthèmes, Couronnes et Croix en mousse et en sapin. — Fleurs coupées — Bouquets dans tous les prix.
Magasin ouvert vendredi de 13 h. à 17 h.
J. LEEMANN Place du Midi, *Martigny*

LUY
un apéritif apprécié,
un digestif agréable,
pris au siphon, une boisson saine et rafraîchissante.

Avis

Depuis un certain temps, des bruits ont été répandus dans le public, tendant à faire croire que **M. Jean-Jacques de Bonstetten, à Saxon,** aurait été impliqué dans des affaires d'espionnage. Ces bruits malveillants et stupides persistant, le soussigné, mandataire de M. J.-J. de Bonstetten, fait connaître qu'il a reçu mandat d'agir immédiatement en justice, par les voies pénales, contre toute personne qui serait reconnue avoir colporté ou colporter des calomnies de ce genre. On tient de plus, à disposition, une déclaration émanant de l'autorité cantonale chargée de la police politique qui affirme « que M. de Bonstetten n'a jamais occupé ses services et que les bruits laissant entendre qu'il aurait été impliqué dans une affaire d'espionnage sont dénués de tout fondement ».

Ma tigny, le 30 octobre 1940.

Pour M. J.-J. de Bonstetten :
M. GROSS, avocat.

Chassons la tristesse des jours de pluie

Triste temps ! Ciel gris, boue noirâtre, flaques dans lesquelles on patauge le soir, lorsqu'on y voit plus clair. C'est le moment de vous « remonter » avec un peu de Quintonine. Midi et soir, buvez un verre à madère du délicieux fortifiant que vous préparerez vous-même en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table. La Quintonine fortifie et donne de l'entrain. Elle vous aide également à éviter la grippe ! 1 Fr. 95 le flacon. Ttes Phies.

Les Etablissements soussignés
avisent leur clientèle que, en application d'une ordonnance fédérale, les banques seront fermées
les SAMEDIS toute la journée
jusqu'à nouvel avis.

Pour les autres jours ouvrables, elles seront ouvertes au public :
Le matin : de 8 h. 30 à 12 heures
L'après-midi : de 14 heures à 17 heures

Banque Cantonale du Valais, Martigny
Banque de Martigny, Closuit & Cie
Banque Tissières Fils & Cie
Banque Suisse d'Epargne et de Crédit
Banque Maurice Troillet
Banque Populaire de Martigny

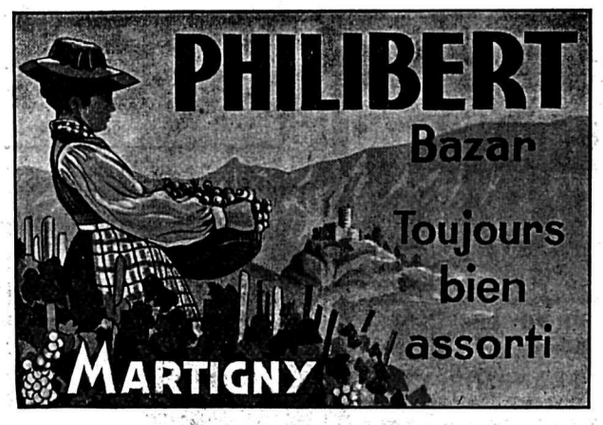

Manufacture d'engrais organique, Charrat
Viticulteurs, Arboriculteurs, Maraîchers
Avant de faire vos achats d'engrais, demandez à vos fournisseurs : **Le**
"Vitalhumus"
Engrais organique de défécation
Humus véritable à large base organique remplaçant avantageusement le fumier
AGENT GÉNÉRAL POUR LE VALAIS :
Georges Claivaz
Martigny-Ville Tél. 6.11.70

St-Maurice - Avis

Le public de St-Maurice et environs est informé que les Bureaux de la **Banque Cantonale du Valais,** Agence de St-Maurice, seront ouverts comme suit pour la période du 30 octobre 1940 au 5 avril 1941 :

Tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Ils seront **fermés les samedis toute la journée.**

BAZAR PHILIBERT MARTIGNY
Pénurie de Combustible
Pour la modique somme de **6.50**
Vous trouvez chez PHILIBERT la
Presse à BRIQUETTES
idéale, pour papier, déchets, carton, sciure, écorce, etc., etc.

Vente aux enchères

M. Gustave Gay-Crosier exposera en vente aux enchères publiques, le dimanche 3 novembre 1940, à 14 heures, au Café de la Place, à Martigny-Bourg, une propriété de 2,053 m² (jardin arborisé et pré), sise aux Meillerettes, à Martigny-Bourg.

Conditions de vente à l'ouverture des enchères.

P. o. *H. Couchepin, notaire.*

Propriétaires ! ! Arboriculteurs
Pour vos plantations, ne cherchez pas ailleurs ce que vous pouvez trouver sur place. — Le soussigné peut vous livrer, de ses pépinières, les variétés commerciales les plus recommandées. Hautes-tiges, mi-tiges, basses-tiges. Se recommande :
ERNEST ROCH
Pépiniériste autorisé
Pont-de-la-Morge

Bon et bon marché
GNAGIS
frais ou salés (museaux, oreilles, pieds, queues de porc) fr. **-.90** le ½ kg.
Saucisses de ménage porc et bœuf, cuites, fr. **1.65** le ½ kg.
Jambonneaux frais, bien viandés, fr. **1.10** le ½ kg.
SERVICE SOIGNÉ contre remboursement Port en plus. *Se recommande :*
Boucherie-Charcuterie
SUTER, Montreux 6

Gratis !
Non, mais contre remboursement de **fr. 3.50** vous recevrez une **magnifique plume-réservoir** et **un crayon porte-mine** assorti. La garniture, en étui carton chic, est un utile et joli cadeau pr Noël. Stock limité. Expédition : **Gressly,** Transitf. 485, **Berne.**

A VENDRE
à Martigny-Bourg, Rue principale
Joli local
S'adresser sous chiffres 498 à Publicitas Martigny.

A VENDRE
en bon état
Cuisinière à gaz
4 trous, 2 fours.
S'adr. au bureau du journal.

Abonnez-vous au « Confédéré »

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY

Capital et réserves Fr. 1.030.000.-

CRÉDITS DE CONSTRUCTION
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET SOUS TOUTES AUTRES FORMES
COMPTES COURANTS COMMERCIAUX

DÉPOTS A VUE, EN CAISSE D'ÉPARGNE, A TERME
GÉRANCE DE TITRES — CHANGE

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE AUX MEILLEURES CONDITIONS
Etablissement contrôlé par l'Union suisse des Banques régionales

---

FRANCK AROME

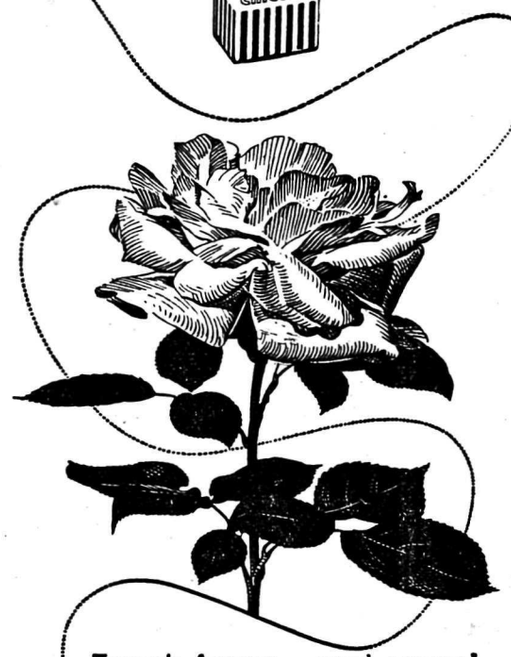

Franck-Arome — quel arome!

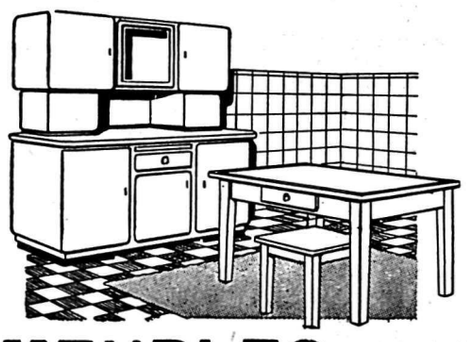

MEUBLES

de bon goût, simples et riches, accessibles à toutes les bourses. **Grand Choix.**
PLUS DE 40 CHAMBRES MODÈLES.

VISITEZ nos grands magasins à l'Avenue de la Gare, à BRIGUE. Prix très avantageux

A. GERTSCHEN Fils FABRIQUE DE MEUBLES
TÉL. 55 — Demandez nos prospectus et dessins. NATERS-BRIGUE

Les banques de la place de Sion

informent leur clientèle que, dès ce jour et en vertu des prescriptions de l'Autorité fédérale, leurs bureaux et leurs guichets seront **fermés,** en règle générale et jusqu'au 5 avril prochain, **les samedis toute la journée.**

Toutefois ils seront ouverts les jours de foire, dans la matinée, mais seront fermés les lundis suivants, aussi dans la matinée.

Sion, le 29 octobre 1940.

Banque Populaire Valaisanne.
Banque Commerciale de Sion.
Banque de Sion, de Kalbermatten & Cie.
Caisse d'Epargne du Valais, société mutuelle.
Banque Paul de Werra.
Banque Cantonale du Valais.

Commerce de vins, sérieux, renommé à ZURICH avec grosse clientèle,

prendrait représentation

éventuellement **dépôt de**

VINS du Valais de 1re classe

OFFRES détaillées sont à adresser sous chiffres OF 5979 R à Orell Fussli-Annonces, Aarau.

Café des Messageries - Martigny

Samedi 2 novembre, dès 20 h. 30
Dimanche 3 novembre, dès 15 h.

Premier

LOTO

de la saison organisé par le **Martigny-Sports**

Marc Chappot

Ebénisterie-Menuiserie, **Martigny-Ville,** tél. 61413

Cercueils SIMPLES ET DE LUXE
Couronnes PERLES ET NATURELLES

Maison valaisanne. Transports internationaux

Tapis d'Orient

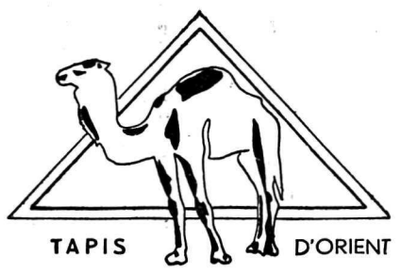

origine garantie

Caractéristiques de quelques pièces de notre stock

Origine	No	Dim.	Prix
Berber	1259	255x170	**165.—**
Berber prima	46997	352x235	**495.—**
„	687	300x205	**320.—**
Giordès	51908	295x200	**215.—**
„	52016	217x143	**95.—**
„	54859	200x153	**120.—**
Galerie Hériz	51372	292x88	**185.—**
„ „	56219	331x133	**220.—**
„ **Hamadan (occasion)**		520x92	**230.—**
Galerie Kenarech	24773	309x97	**210.—**
„ Karadja	51403	296x83	**175.—**
Mahal	56514	411x311	**1100.—**
„	56611	380x274	**850.—**
Hamadan	55983	415x293	**1100.—**
Tabriz	50770	326x212	**900.—**
Hamadan	55984	343x236	**610.—**
Bidjar fin	1634	381x250	**1600.—**
Sarouk	56453	317x236	**865.—**

Dans nos 3 magasins

(Quai Perdonnet sous l'Hôtel des Trois-Couronnes)

grand choix **aux plus bas prix du jour,** de tapis de toute provenance, en toutes dimensions : **persans, turcs, chinois, afghans, berbères,** ainsi que du **Caucase** et de l'**Inde.**

LINDER & NEUENSCHWANDER

Spécialistes

Angle Rue du Léman — Quai Perdonnet
VEVEY - Tél. 5.23.67

Sur demande
ENVOIS A CHOIX sans engagement

PERDU

une

bâche de camion

entre Martigny et Brigue.
Prière d'aviser la Maison A. Orsat S. A., à Martigny.

ON CHERCHE

Jeune FILLE

assez forte pour aider au ménage.
S'adresser sous chiffres 496, à Publicitas Martigny.

ON DEMANDE

Jeune FILLE

pour aider au ménage, pouvant coucher chez ses parents.
S'adr. "Chez Zitha et Renée", Salon de Coiffure, Martigny.

Si vous souffrez des Pieds

adressez-vous en toute confiance à la spécialiste **Mme Zahnd-Guay** de Vevey, pédicure-orthopédiste.

Traite tous les maux de pieds

SION : LUNDI 4 novembre, dès 8 h., Hôtel du Cerf.
SIERRE : MARDI 5 novembre, dès 8 h., Hôtel Terminus.

GRAND CHOIX de
Supports et Bas à Varices
Prix intéressants

A VENDRE

une bonne

VACHE laitière

race d'Hérens, toute prête au veau, sachant travailler.
S'adresser à M. A. MAGNIN, Place du Midi, Martigny-Ville.

TANNERIE DE MARTIGNY

RODUIT FRÈRES Tél. 61264

Vache lissée "RODUIT"
Chamoisage — Tannage à façon — Cuir noir
COURROIES DE TRANSMISSION

Je cherche à louer ou à reprendre

Petit HOTEL-PENSION

ou grand chalet ayant patente. Si possible non meublé. Région Bas-Valais ou montagne. Ecrire sous chiffres U 66362 X Publicitas-Genève.

Banque de Martigny Closuit & Cie S. A.

Maison fondée en 1871

DÉPOTS DE FONDS A VUE ET A TERME
CAISSE D'ÉPARGNE, livrets nominatifs et au porteur
Chambre forte - Location de casiers — Contrôle fiduciaire

Achat au comptant

de

laine de mouton

lavée et non-lavée ou échange contre draps, couvertures de laine et laine à tricoter.

Fabrique de draps Schild S. A.
Berne

L'inquiétude

use la force de résistance. Ayez donc soin de réparer les brèches que la vie fiévreuse de notre temps fait à votre organisme et **prenez matin et soir 2 à 3 cuillerées à thé d'Ovomaltine dans votre tasse de lait.**

Grâce à un procédé délicat de fabrication, l'Ovomaltine associe intactes toutes les substances nutritives des aliments naturels les meilleurs, tels que le malt, le lait, l'œuf et un peu de bon cacao.

Elle contient donc vivantes la lécithine du jaune d'œuf, la diastase, c'est-à-dire le ferment digestif du malt, les graisses, l'albumine du lait et de l'œuf.

Facile à prendre, facile à digérer, facile à assimiler, l'Ovomaltine profite immédiatement à l'organisme. Elle est la compagne indispensable des vies actives et saines.

L'OVOMALTINE stimule, reconstitue, fortifie!

En vente partout à 2 frs et 3 frs 60 la boîte
Dr A. Wander S. A., Berne

B 399

VOUS AUGMENTEZ VOS REVENUS

en déposant votre argent liquide sur carnet d'épargne avec privilège légal, sur obligation ou compte à terme, à la

Banque Populaire de Sierre

CAPITAL ET RÉSERVES Fr. 1.062.000.—

Versements sans frais au compte de chèques postaux II c 170

UN PLACEMENT SÛR ET AVANTAGEUX :
NOTRE CERTIFICAT DE DÉPOT A 4 %

CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS

SOCIÉTÉ MUTUELLE
SION
(CONTROLE OFFICIEL PERMANENT)
REPRÉSENTANTS DANS LES PRINCIPALES LOCALITÉS DU CANTON

A LOUER
PETIT
Appartement
tout confort
Immeuble J. Gualino, Avenue de la Gare, Martigny.

ON CHERCHE

à louer, pour 2 personnes,

Chambre meublée

avec cuisine.
S'adresser sous chiffres 497, à Publicitas Martigny.

Tétines

fraîches

provenant des abatages pour les conserves de Saxon.

S'adr. à **Lamon, Boucherie, Sion, tél. 2.10.54.**